



Informations aux clubs 2024/2025

Catégories d'âge 2024/2025

Catégories d'âge, SAISON 2024/2025												
VETERANS	SENIORS	JUNIORS U19	CADETS U17	SCOLAIRES U15	MINIMES U13	POUSSINS U11	PUPILLES U9	BAMBINIS U7	SENIORS FEMMES	CADETTES U19	JEU. FILLES U15	FILLETES U11
à partir de 33 ans		2006								2006		
		2007								2007		
		2008	2008							2008		
	à partir de 16 ans	2009	2009							2009		
			2010	2010					à partir de 14 ans	2010	2010	
			2011	2011						2011	2011	
				2012	2012						2012	
				2013	2013						2013	
					2014	2014					2014	2014
					2015	2015						2015
						2016	2016					2016
						ainsi qu'à partir de	2017					2017
						7 ans	ainsi qu'à partir de	2018				ainsi qu'à partir de
							6 ans	ainsi qu'à partir de				6 ans
								5 ans				



**JO ZUM
FAIR PLAY**



Informations catégories « Jeunes »

Saison 2024/25

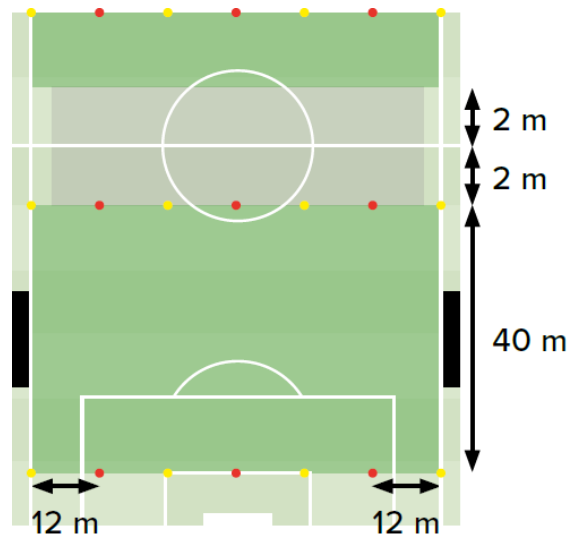
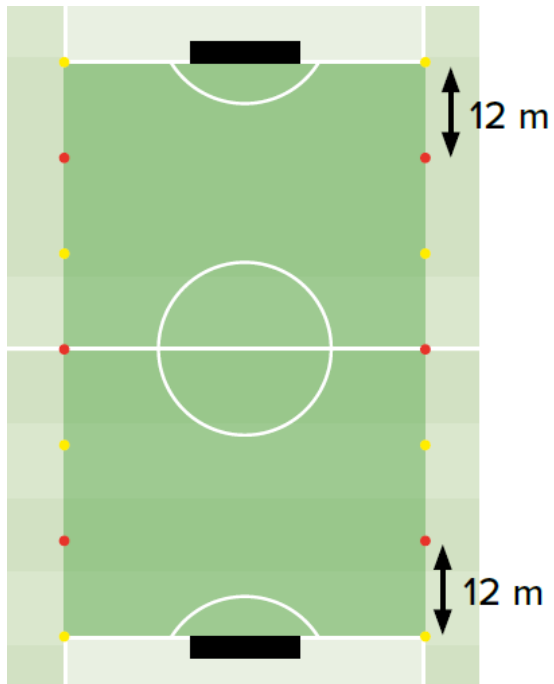
	Juniors	Cadets	Scolaires	Minimes	Poussins	Pupilles	Bambinis	Fillettes	Jeunes Filles	Cadettes
	JUN U19	CAD U17	SCO U15	MIN U13	POU U11	PUP U9	BAM U7	FIL U11	JF U15	CADF U19
Catégorie d'âge	2006-2009	2008-2011	2010-2013	2012-2015	2014-2016 & à p. 7 ans	2016-2017 & à p. 6 ans	2018 & à p. 5 ans	2014-2017 & à p. 6 ans	2010-2014	2006-2011
Joueurs sur terrain	11 vs 11	11 vs 11	11 vs 11	9 vs 9	7 vs 7	5 vs 5	3 vs 3 ou 4 vs 4	5 vs 5	8 vs 8	11 vs 11
Durée match	2 x 45'	2 x 45'	2 x 40'	3 x 25'	3 x 20' ou max 3 x 25'	3 x 17' ou max 3 x 20'	Tournoi ; matches de +/- 15'	3 x 17' ou max 3 x 20'	2 x 30'	2 x 40'
Taille balles	Taille 5	Taille 5	Taille 5	Taille 4	Taille 4	Taille 4	Taille 3 ou 4	Taille 4	Taille 4	Taille 5
Buts	Senior 7,32 x 2,44	Senior 7,32 x 2,44	Senior 7,32 x 2,44	Junior 5 x 2	Junior 5 x 2	Junior 5 x 2	Mini-But 1,8 x 1,2	Junior 5 x 2	Junior 5 x 2	Senior 7,32 x 2,44
Hors-jeu	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui à p. de la surf. de rép. adv.	Non	Non	Non	Oui	Oui
Changements	5 par équipe	Volants	Volants	Volants	Volants	Volants	Volants	Volants	Volants	Volants
Max. joueurs feuille de match	16 joueurs	16 joueurs	16 joueurs	16 joueurs	12 joueurs	10 joueurs	10 joueurs	10 joueuses	14 joueuses	16 joueuses
Surface de réparation	40 x 16,5 m	40 x 16,5 m	40 x 16,5 m	Largeur x 12 m	Largeur x 10 m	Largeur x 7 m	/	Largeur x 7 m	Largeur X 12 m	40 x 16,5 m
Cartons jaunes	Oui	Oui	Oui	Non (5 min)	/	/	/	/	Non (5 min)	Oui
Cartons jaune/rouge	Oui	Oui	Oui	Oui après 2x5'	/	/	/	/	Oui après 2x5'	Oui
Cartons rouges	Oui	Oui	Oui	Oui	/	/	/	/	Oui	Oui
Arbitres désignés	FLF	FLF / Club	FLF	FLF / Club	Club / Formateur	Club / Formateur	Club / Formateur	Club / Formateur	Club	FLF / Club
Délégué d'arbitre	Oui	Oui (arb. FLF)	Oui	Oui (arb. FLF)	Non	Non	Non	Non	Non	Oui (arb. FLF)
Délégué Jeunes Obligatoire	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Délégué à la sécurité	Oui	Oui	Oui	Oui	/	/	/	/	/	Oui
Arbit.- ass. du club	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Point pénalty	à 11 m du but	à 11 m du but	à 11 m du but	à 10 m du but	à 9 m du but	/	/	/	à 7 m du but	à 11 m du but
Joueuses fém.	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Matchs (généra.)	Samedi	Dimanche	Samedi	Samedi	Dimanche	Samedi	Samedi	Samedi	Dimanche	Dimanche
Coupes > Prolongation	Non (5 pénaltys)	Non (5 pénaltys)	Non (5 pénaltys)	Non (5 pénaltys)	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Terrains de jeu

Juniors U19, Cadettes U19, Cadets U17, Scolaires U15

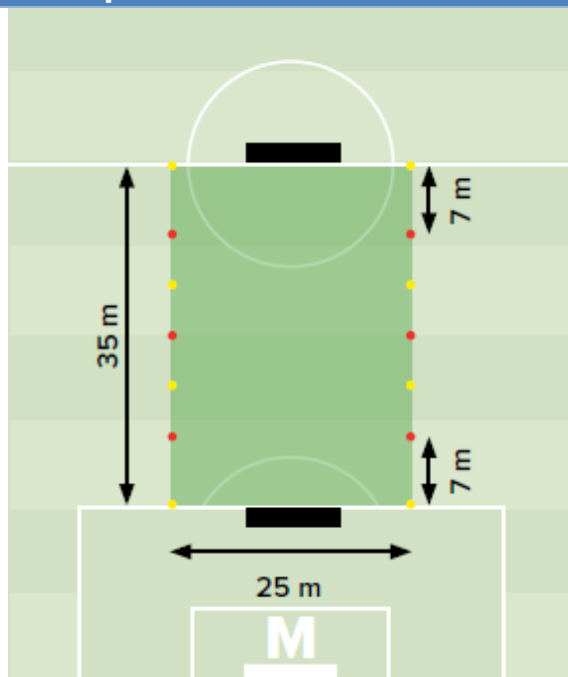
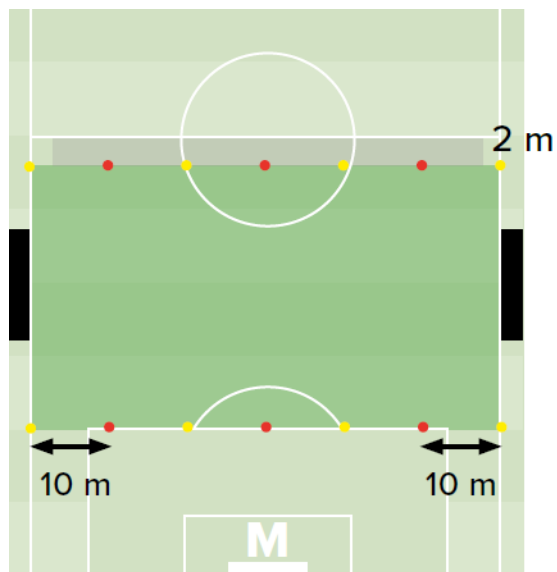
Terrain entier

Minimes U13

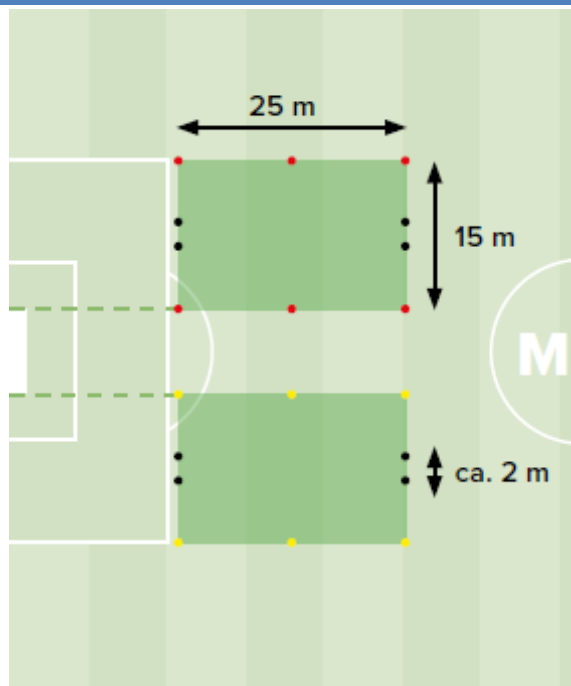


Poussins U11

Pupilles U9 & Fillettes U11



Bambinis U7



Jeunes Filles U15



JO ZUM
FAIR PLAY

Catégorie Seniors I

Voir article 4 des statuts - classeur II, 2) *Règlement sur l'organisation du Championnat et de la Coupe*

Catégorie Seniors Réserves

Chez les Seniors Réserves, les joueurs peuvent participer aux matchs à partir de l'âge de 16 ans.

Les matchs de la catégorie Seniors Réserves peuvent avoir lieu le vendredi, le samedi, le lundi ou le mardi.

Les clubs qui jouent à la maison peuvent fixer le jour de la semaine de leurs matchs à domicile au début de la saison et en informer le secrétariat de la FLF.

Dernière journée de championnat : à cause de la pénurie temporaire d'arbitres et/ou d'occupation des différents terrains, le secrétariat de la fédération ne peut pas garantir que tous les matchs de la catégorie seniors-réserves puissent être joués en même temps.

Il n'y a pas de restriction lors des matchs de la catégorie Seniors Réserves en ce qui concerne le nombre de joueurs transférés (JT) et le nombre de joueurs qui ont signé leur première licence en tant que joueur de la FLF (voir article 17 du « *Règlement sur les membres licenciés, transferts nationaux et transferts internationaux* »).

Durée des matchs : 2 x 45 minutes

Autorisation de jouer pour les joueurs d'une équipe première d'une catégorie d'âge dans une équipe réserve

Sur la feuille de match d'une équipe réserve peut figurer un maximum de cinq (5) joueurs ayant participé au précédent match officiel (c.-à-d. au match de la journée officielle précédente) de l'équipe première de leur catégorie d'âge.

Ce règlement est uniquement applicable pour les équipes Seniors I, Seniors Réserves, Seniors Féminines, Juniors, Cadets et Cadettes.

Le contrôle de la qualification des joueurs pourra être effectué par la consultation de la feuille de match informatisée validée sur le site extranet de la FLF.

Le même règlement prévaut au cas où un club a inscrit plusieurs équipes réserves dans une catégorie d'âge. En cas de match d'une seconde équipe réserve, ledit règlement concerne la première équipe réserve.

A partir du moment de la saison officielle en cours ou un joueur de la catégorie seniors figurait sur la feuille de match de l'équipe Senior I, il n'est plus autorisé à participer dans une seconde équipe réserve senior (3^{ème} équipe sénior) pendant toute la saison officielle en cours.

Seulement les joueurs qui ont participé à un minimum de 5 matchs du championnat des Seniors Réserves ont le droit de participer aux matchs des quarts de finales, demi-finales et finales de la *Coupe des Seniors Réserves*.

Catégorie Seniors féminines

Les joueuses peuvent participer aux matchs des femmes à partir de 14 ans.

Les matchs de la catégorie femmes se déroulent généralement le samedi.

Dernière journée de championnat : à cause de la pénurie temporaire d'arbitres et/ou d'occupation des différents terrains, le secrétariat de la fédération ne peut pas garantir que tous les matchs de la catégorie femmes puissent être joués en même temps.

Une équipe de seniors féminines peut valablement disputer un match officiel si sur la feuille de match figurent au moins 5 joueuses ayant souscrit leur première licence de joueuse auprès de la FLF, dont 2 au moins doivent commencer le match comme titulaire. En outre, 5 joueuses transférées (JT) au maximum peuvent figurer sur la feuille de match (voir article 18 du « *Règlement sur les membres licenciés, transferts nationaux et transferts internationaux* »).

Durée des matchs : 2 x 45 minutes

Catégories Minimes, Scolaires, Cadets et Juniors

La saison sera composée de 3 phases :

Phase 1 (septembre – octobre) :

Séries de 6 équipes → matchs uniquement aller → descente/montée

Phase 2 (octobre – décembre) :

Séries de 6 équipes → matchs uniquement aller → descente/montée

Phase 3 (février – juin) :

Séries de 8 équipes → matchs aller/retour → descente/montée

Catégories Bambinis, Pupilles, Poussins, Fillettes, Jeunes Filles et Cadettes

La saison sera composée de 2 tours :

Tour 1 (septembre – décembre)

Tour 2 (février – juin)

Procédures en relation avec des infractions lors des matchs

La procédure suivante est en vigueur pour des infractions lors des matchs (cartons rouges, incidents) :

Un rapport séparé de l'arbitre se rapportant à un carton rouge ou un incident doit être envoyé à l'administration fédérale par email jusqu'au **lendemain du match à 14.00 au plus tard** à tribunal@football.lu.

L'administration fédérale transmet le rapport après réception pour avis aux parties concernées.

Les parties ont la possibilité de communiquer leur prise de position à l'administration fédérale par email **jusqu'au plus tard à 14.00 heures le jour de la séance** (généralement le jeudi).

Les sanctions de la réunion du jeudi sont communiquées généralement le vendredi aux clubs et à la presse. Il ne s'agit pas d'une notification selon *l'art. 88 du Règlement sur les procédures devant les Tribunaux Internes et sur les peines*, mais d'une **information**.

Cartons jaunes, jaunes-rouges et rouges pendant des matchs de Coupe et de championnat / suspensions

Les cartons jaunes reçus pendant des matchs de Coupe et de Championnat sont recensés **séparément** par l'administration fédérale.

Des suspensions suite à des avertissements lors de matchs de Coupe sont **exclusivement** purgées lors de matchs de Coupe (Coupe de Luxembourg, Coupe FLF, Coupe des Seniors Réserves, Coupe des Dames, Coupe du Prince, Coupe des Cadets, Coupe des Scolaires).

Les avertissements et les suspensions, résultant de cartons jaunes dans le cadre de la Coupe FLF **se limitent à cette compétition** et ne sont pas pris en compte pour les autres compétitions.

Les avertissements et les suspensions, résultant de cartons jaunes dans le cadre de la Coupe de Luxembourg et Coupe des Seniors Réserves **se limitent à ces compétitions** et ne sont pas pris en compte pour les autres compétitions.

Les avertissements et les suspensions, résultant de cartons jaunes dans le cadre de la Coupe du Prince, de la Coupe des Cadets et de la Coupe des Scolaires **se limitent à ces compétitions** et ne sont pas pris en compte pour les autres compétitions.

Des suspensions suite à des avertissements dans des championnats sont exclusivement purgées lors de matchs de championnat (Seniors I, Seniors Réserves, Dames, Juniors, Cadettes, Cadets et Scolaires).

Des suspensions suite à des cartons rouges ou jaunes-rouges se rapportent à **tous** les matchs officiels (championnats et coupes).

Après réception d'un carton rouge respectivement d'un carton jaune-rouge, un membre licencié est automatiquement suspendu (et ceci sans notification de la FLF) pour la prochaine journée officielle (championnats et coupes).

La durée de la suspension est déterminée par les Instances juridiques et publiée au BIO respectivement communiquée par écrit aux clubs.

Les joueurs qui sont expulsés lors d'un match amical au Luxembourg ou à l'étranger (carton rouge ou carton jaune-rouge) ne sont pas automatiquement suspendus, mais sont signalés aux Instances juridiques en vue d'une éventuelle suspension. La durée de la suspension est ensuite publiée au BIO, respectivement communiquée par écrit aux clubs.

Des cartons jaunes ainsi que des suspensions suite à plusieurs cartons jaunes **ne sont pas reportés** à une nouvelle saison.

Report des disqualifications

- a) Les disqualifications (carton rouge ou carton jaune-rouge) sont reportées à la saison prochaine
- b) Les avertissements et les disqualifications suite à des avertissements sont radiés à la fin de la saison régulière (matchs aller-retour) et ne sont pas pris en compte pour les matchs de barrage des seniors hommes et femmes
- c) Les avertissements reçus lors des matchs de barrage sont radiés et ne sont pas reportés à la nouvelle saison

Voir aussi chapitre II du *Règlement sur les procédures devant les Tribunaux Internes et sur les peines*.

Remplacement de joueurs

- **BGL Ligue**
 - un maximum de 18 joueurs (dont 7 remplaçants) inscrits sur la feuille de match ;
 - au maximum 5 remplacements possibles dans 3 interruptions + mi-temps

- **Autres divisions Seniors I, catégories Seniors Réserves et Dames, matchs de barrage, de la Coupe de Luxembourg et Coupe FLF**
 - un maximum de 16 joueurs (dont 5 remplaçants) inscrits sur la feuille de match ;
 - au maximum 4 remplacements possibles dans 3 interruptions + mi-temps

Exceptions:

- Lors des matchs des catégories Bambinins, Pupilles, Poussins, Minimes, Scolaires, Cadets, Cadettes, Jeunes filles, Fillettes et Vétérans, des joueurs peuvent être remplacés sans restriction lors d'une interruption du jeu
- Lors de matchs de la catégorie Juniors, 5 joueurs peuvent être remplacés

Matchs de Coupes et Matchs de Barrage – Prolongation

Pour les catégories suivantes (matchs de Coupe et matchs de barrage) une prolongation est prévue lors d'un match nul après le temps réglementaire :

Seniors I (Coupe de Luxembourg, Coupe FLF et matchs de barrage)

Pour les catégories suivantes, **il n'y a pas de** prolongation après un match nul, mais directement une séance de penaltys :

Seniors Réserves
Dames
Juniors
Cadets
Scolaires
Minimes

Licences des Joueurs des Catégories Bambinis et Pupilles

Les joueurs des catégories Bambinis et Pupilles obtiennent depuis quelques années le même type de licences que les autres catégories (sur papier jaune et non sur papier blanc).

Le formulaire *demande d'affiliation* doit être rempli pour l'obtention de la demande de licence.

Une photo de passeport et une attestation médicale avec la remarque « *le joueur est apte pour jouer au football* » sont à ajouter à la demande de licence.

Une licence Bambini ne doit pas être changée en une licence Pupille au cas où le joueur change de catégorie (la licence jaune Bambini / Pupille est valable pour les deux catégories).

Lorsqu'un joueur souhaite avoir une licence Poussin, une nouvelle demande de licence doit être introduite.

Application pratique de l'Article 28 des règlements de jeu

Règlements de la FLF : Application pratique de l'article 28 de règlements de jeu

Délégué d'arbitre, délégué de sécurité, arbitre assistant du club et accompagnateur jeunes qui doivent figurer sur la feuille de match

Catégorie :	SENIORS avec arbitres-assistants officiels (FLF)	SENIORS sans arbitres-assistants officiels (FLF)	Catégories jeunes
Délégué d'arbitre	1	1	1 lors des rencontres avec un arbitre
	La fonction de délégué d'arbitre → peut-être cumulée avec celle d'officiel de sécurité, toutefois il faudra annoter la feuille de match sur les deux emplacements.		
Délégué à la sécurité	1	1	1 lors des rencontres avec un arbitre
Arbitre assistant	NA	2	2 (catégorie juniors)
Accompagnateur jeunes	NA	NA	1
<p>L'accompagnateur jeune est obligatoire pour toutes les catégories jeunes. Cette fonction est cumulable avec la fonction d'entraîneur, mais elle n'est pas cumulable avec les fonctions de délégué d'arbitre respectivement de délégué de sécurité.</p>			
Officiel(s) de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - nombre déterminé par délégué sécurité en fonction du match - ne doivent ni obligatoirement figurer sur la feuille de match - ni être des membres licenciés 		

Feuille de match

Nous rappelons aux clubs qu'il faut remplir une feuille de match pour tous les matchs (championnat, coupes, matchs amicaux) et pour toute catégorie (séniors, dames, jeunes, vétérans).

La feuille de match électronique, se trouvant sur l'Extranet de la FLF, est à utiliser: <https://extranet.flf.lu>.

Pour les matchs avec arbitres :

- d'éventuelles modifications de dernière minute doivent être communiquées à l'arbitre
- **la feuille devra être validée par ce dernier après le match**

Le Club à domicile est tenu à fournir le matériel nécessaire pour la feuille de match électronique (internet, ordinateur ou tablette).

Il faut aussi se référer à l'article 28 du *règlement de jeu*, qui rend le délégué d'arbitre, ainsi que le délégué à la sécurité, obligatoires. Il faut impérativement les mettre sur la feuille de match

Exceptions : La feuille de match du type « PDF remplissable », téléchargeable sur www.flf.lu (rubrique compétitions / formulaires et procédures), est à utiliser :

- pour la catégorie des Bambinis
- pour toutes les autres catégories d'âge, lors de pannes Internet ou de courant électrique, ou lors d'autres cas de force majeure

Résultats

Nous rappelons les clubs, que lors des rencontres disputées sans arbitre FLF, les clubs sont priés d'introduire les résultats via Extranet → Administration Résultats.

Demande de modification / demandes d'arbitres

Nous rappelons aux clubs que toute demande de modification ainsi que toute demande d'arbitre doit être remplie via Extranet <https://extranet.flf.lu>

Le report des matches doit être demandé avant 14 heures le vendredi pour le week-end suivant.



Permanence pendant les journées officielles le weekend / informations téléphoniques sur les compétitions

Lors les journées officielles le weekend une permanence téléphonique fonctionne les samedis (09.30 - 11.30h) et les dimanches (09.30 - 11.30h) pour les clubs et les arbitres (Tel. 488665-1). Nous voulons préciser que les employés de la permanence sont exclusivement disponibles pour des questions sur le programme des matchs.

Des questions se rapportant sur les interprétations des statuts et règlements, les licences, les suspensions etc. ne sont pas traitées par les employés de la permanence.

En outre, nous prions les clubs de ne pas utiliser les adresses E-mail des employés de la FLF pour des décommandations des arbitres, annulations de matchs, forfaits etc., mais de contacter le service de la permanence (Tel: 488665-1).